

**Mesdames et messieurs les conseillers communautaires
du District Urbain de Faulquemont,**

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier que j'ai adressé le 16 août 2018 au vice-président du Sydème pour le District Urbain de Faulquemont, le conseiller communautaire Victor Michel. Dans ce courrier, je demandais impérativement à ce dernier de nous expliquer les raisons du comportement des élus du Sydème, son statut de vice-président faisant de lui un des membres du premier cercle de décideurs autour du président du Sydème. Je précise que les comptes rendus de cet organisme ne sont pas publics.

A ce courrier le vice-président du Sydème pour le District Urbain de Faulquemont n'a pas souhaité donner suite. Et pourtant, pas un jour ne se passe sans que je ne sois questionné sur le Sydème. Ne l'êtes-vous pas vous-même ? Je réponds en indiquant le « coup de gueule » du président du District Urbain de Faulquemont adressé au président du Sydème.

Les évènements s'ajoutant aux évènements, les annonces aux annonces, les rapports de juin 2018 de la Chambre Régionale des Comptes indiquent que les budgets sont insincères depuis 2015. Saisi par une association mosellane, le Tribunal Administratif ayant annulé le budget de 2016, il y a fort à présager que celui de 2018, saisi à son tour d'une demande d'annulation, le soit également.

Dans la presse du 30 septembre 2018, le 1^{er} vice-président de la communauté de communes du Pays de Bitche dénonce à la fois : « *une gestion d'amateurs...une gestion calamiteuse...des élus moutons zélés...des élus tous responsables...* ». Même jour, autre article dans lequel le président de la même communauté de communes indique : « *avoir réclamé les comptes du Sydème...les attendre toujours...n'être pas d'accord avec le mode de fonctionnement du Sydème...* ». La presse (RL du 25 et 26 septembre 2018) nous annonce que les contribuables, dont ceux du District Urbain de Faulquemont, vont encore être mis à contribution sur ordre du préfet. Après que le Préfet se soit exprimé sur une radio locale, le président de l'intercommunalité de Freyming-Merlebach a exprimé sa colère dans la presse « *en demandant la démission du directeur général du Sydème* ».

Je ne suis pas d'accord avec ce dernier et je l'ai fait savoir. Les vrais responsables sont les élus et non pas l'employé de ceux-ci. L'employé n'est qu'un exécutant, on ne doit pas se tromper de responsables.

Un courrier du procureur de la République de Metz m'informe de la transmission de ma plainte pour faux en écriture publique contre les dirigeants élus du Sydème au parquet de Sarreguemines. J'ai adressé un courrier au procureur de cette ville afin de connaître ses intentions. J'agirai en conséquence et en responsabilité dès celles-ci connues.

Faulquemont, le 29 septembre 2018,

Patrick BONNET, conseiller communautaire

Pays de Bitche

«Je n'avalerais pas d'autres couleuvres»



Le Sydeme vient d'inaugurer à Morsbach son centre transfrontalier d'éducation à l'environnement qui aura coûté 3,5M€ pour 5700 visiteurs en 3 ans. «Ça fait très cher au visiteur», ironise David Suck. Photo RL

Jeudi soir, les responsables du Sydeme, le syndicat chargé du traitement des déchets ménagers en Moselle-Est, ont encore une fois dû avoir les oreilles qui sifflaient, tant les élus du Pays de Bitche les ont ouvertement critiqués au conseil communautaire. Et ce n'est pas la récente décision du préfet, d'augmenter les versements au Sydeme encore en déficit de 2,6M€, alors que les comptes devaient être à l'équilibre avait juré Serge Starck, président, qui allait arranger les affaires.

● Un centre de communication à 3,5M€

Ce qui agace David Suck, adjoint au maire de Volmunster. «Il y a deux ans, nous avons voté la contribution exceptionnelle. Car le Sydeme devait nous la rembourser, devait aller mieux et devait enregistrer des dividendes. Aujourd'hui, le préfet nous impose une augmentation. Nous devons la régler, sans discuter. Mais nous n'avons pas les éléments pour dire que le Sydeme va aller mieux. Nous ne pouvons rester les bras ballants.»

Ce qui fait bondir aussi David Suck, c'est l'inauguration du centre transfrontalier d'éducation à l'environnement. Depuis un peu plus de 3 ans, il n'a accueilli que 5700 visiteurs. Mais il aura coûté 3,5M€!

1/2

30/09/2018

● «Avec confettis et champagne»

«Une inauguration en grande pompe, avec confettis et champagne, avec en plus un élu du Pays de Bitche (Francis Sidot, le maire de Montbronn, vice-président du Sydeme). Quelle collectivité peut se permettre cela?» A chaque conseil communautaire, des élus s'énervent dès qu'il est question du Sydeme. Mais ça ne change rien au fond du problème.

● «Il y a un manque de sérieux»

Francis Vogt, président de la communauté de communes, a réclamé les comptes au Sydeme. Il les attend toujours. «Je ne suis pas d'accord avec le mode de fonctionnement du Sydeme. Il y a un manque de sérieux évident. On nous dit que nous allons vers l'équilibre, mais sommes-nous sérieux? Nous avons signé une convention, claire, pour la contribution exceptionnelle. Je n'avalerais pas d'autres couleuvres.» Impassable dans l'assistance, le maire de Montbronn Francis Sidot n'a pas dit un mot pour défendre le Sydeme, dont il est vice-président.

«600000 C'est le montant, en euros, de l'avance remboursable que le Pays de Bitche a déjà votée à une très courte majorité (3 abstentions, 16 contre et 18 pour) en novembre 2016.»

Patrick BONNET
11, rue République
57380 Faulquemont

Faulquemont, le 16 août 2018

Monsieur le vice-président du SYDEME
Monsieur Victor MICHEL
Conseiller communautaire
District Urbain de Faulquemont
13 rue Gustave Soubrouard
57380 Chémery Lès Faulquemont

Monsieur,

Lors du conseil municipal du 9 avril 2018, n'ignorant pas, pour en avoir informé les élus, que je n'assisterais pas à ce conseil, vous avez fait cette annonce : *« Depuis le dernier Conseil Municipal où j'ai traité M. BONNET d'incompétent, je fais l'objet d'attaques personnelles de la part de ce dernier qui a multiplié les courriers à différents destinataires. Je ne regrette rien de mes propos et j'ajoute même, que M. BONNET est un manipulateur et un menteur. Je profite de mon intervention pour remercier toutes les personnes qui m'ont fait part de leur soutien et de leur amitié depuis un mois maintenant. Je précise que M. BONNET veut faire du Conseil Municipal une tribune anti SYDEME. Je rappelle que la commune n'a pas la compétence ordures ménagères et que les discussions concernant les déchets doivent avoir lieu dans les instances représentatives que sont le District Urbain de Faulquemont et le SYDEME. A ce propos, je rappelle que M. BONNET n'a pas pris la parole lors du Conseil Communautaire et qu'il a voté une hausse de 5 % des ordures ménagères et le reste du budget. Pour conclure je continuerai à porter mon mépris à M. BONNET et que, fort de la confiance de l'équipe municipale, je continuerai de m'investir pour le bien de tous et au service de tous. Si j'ai des responsabilités au sein du Conseil Municipal de Faulquemont et d'instances extérieures, j'estime que c'est grâce à mon intégrité et à mon travail. Je note que M. BONNET n'est pas là ce soir. Je considère que les agissements de ce dernier sont indignes de cette assemblée et je demande solennellement à ce que M. BONNET démissionne du Conseil Municipal ».*

Monsieur le vice-président du SYDEME, vous vous estimez victime d'attaques personnelles de ma part, pourtant je me permettrai de vous faire remarquer que chacun de mes courriers où chaque fois que je vous ai cité, tout comme je le fais encore aujourd'hui, je l'ai fait, à juste titre en m'adressant au vice-président du SYDEME, conseiller communautaire du District Urbain de Faulquemont (DUFCC) que vous êtes. Parmi les 8 conseillers communautaires élus au sein et par les élus communautaires du DUF, dois-je vous rappeler que vous êtes le seul à faire partie du premier cercle du SYDEME. Ce premier cercle est composé d'un président et de 8 vice-présidents dont vous.

--0--

Lors du conseil communautaire au cours duquel a été voté le budget du District Urbain de Faulquemont, vous l'avez souligné, j'ai effectivement voté la hausse de 5 % des ordures ménagères et le reste du budget.

Cependant, je tiens à préciser ici que dans son courrier en réponse au mien, monsieur le Préfet m'expliquait que sic « *dans le cadre de l'apurement des dettes du SYDEME, ce plan d'apurement prévoyait une contribution exceptionnelle des EPCI (le DUF est un EPCI) membres à hauteur de 6,3 millions d'euros ainsi qu'une hausse limitée à 5% pour l'exercice 2015* » ajoutant « *qu'au titre de l'année 2017, une nouvelle contribution des EPCI avait été également sollicitée sur la base de 2,50€/habitant* ».

Ainsi, le district Urbain de Faulquemont a dépensé au titre des charges exceptionnelles pour l'année 2017 la somme de 600 000€ afin de couvrir les difficultés financières du SYDEME. Pourquoi aurais-je dû voter contre ce qui avait été ordonné par l'autorité administrative régionale ?

Pour 2018, lors de ce même conseil communautaire, durant lequel je peux vous assurer que de nombreux élus attendaient de votre part autre chose que votre participation passive et silencieuse, il a été décidé du versement d'une subvention exceptionnelle de 300 000€ au budget annexe déchets afin d'éviter une augmentation importante de 17% de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Comme vous le dites vous-même « *les discussions concernant les déchets doivent avoir lieu dans les instances représentatives que sont le District Urbain de Faulquemont et le SYDEME* », n'était-ce pas le moment de prendre la parole pour nous donner, à nous élus du DUF, les explications sur cette organisation, nous montrer que vous aviez le courage de la défendre aussi ? Votre qualité de vice-président vous le permettait. Je dirais même plus votre titre de vice-président vous l'imposait.

--0--

Par ailleurs, je tiens à préciser ici que la publication Le Hérisson, numéro spécial SYDEME, a puisé ses sources dans Le Républicain-Lorrain, dans le jugement du Tribunal administratif de Strasbourg, dans les rapports de la Chambre régionale des Comptes (CRC), dans le courrier du Préfet, dans les déclarations des présidents d'intercommunalités, dans celles des élus du SYDEME.

S'il y avait eu mensonges, si vous aviez subi des attaques personnelles comme vous le déclarez plus haut, je pense que vous n'auriez pas hésité à saisir les tribunaux usant, et c'était votre droit, de la protection fonctionnelle.

--0--

Monsieur le vice-président du SYDEME, depuis plusieurs semaines nous parviennent encore des informations qui étayent et confirment ce que le Hérisson a dénoncé :

➤ **Point N° 14 du conseil communautaire de BOULAY du 12 avril 2018 : motion sur la situation du SYDEME, et approuvé par l'ensemble des élus.** En voici la conclusion : « *Les dérives mises en avant par la Chambre (régionale des comptes) en matière d'insincérité des comptes et commande publique sont difficilement excusables au vu de l'impact de la situation sur les usagers.* »

Dès lors, nous estimons que le contrat de confiance conclu entre le SYDEME et ses membres depuis sa création est rompu. Par la présente, nous en tirons les conséquences en demandant un renouvellement en profondeur des équipes dirigeantes du SYDEME et de la régie ECOTRI, tant au niveau des élus que du personnel de direction. En effet, c'est à notre sens le préalable indispensable au rétablissement de la confiance envers le syndicat, étape indispensable à un avenir meilleur. Nous demandons également une réunion en urgence de l'ensemble des présidents des intercommunalités membres pour faire le point ensemble sur la situation ».

➤ **Nouveau rapport de la CRC du 5 juin 2018** : « ...les crédits inscrits pour 235 450€ à l'article 2088, autres immobilisations incorporelles, du chapitre 20 ne sont pas sincères et ne doivent pas être retenus ».

➤ **Républicain Lorrain du 5 juillet 2018** dénonce un procédé suggéré par des élus qui pourrait conduire leurs auteurs devant un tribunal correctionnel : « une collectivité suédoise réclame 2,5 M€ à une filiale du SYDEME qui pour éviter sa condamnation va organiser la liquidation de la filiale en cause ».

➤ **Républicain-Lorrain du 16 juillet 2018** : « Le SYDEME doit-il continuer à faire du business ? La Chambre régionale des comptes demande au SYDEME de rectifier son budget 2018 ; le budget 2018 du SYDEME n'a pas été adopté en équilibre réel ; La Chambre régionale des comptes formule des propositions pour rétablir l'équilibre, considère que l'emprunt de 3,5M€ ne se justifiait pas ; les élus du SYDEME adoptent l'emprunt de 3,5M€ sans tenir compte des recommandations de la Chambre régionale des comptes ». Et cette déclaration du président de la communauté de communes de Freyming-Merlebach « On ne doit pas jouer les entrepreneurs avec l'argent public »

➤ **Républicain-Lorrain du 18 juillet 2018** : « SYDEME : début de fronde chez les élus ; adoption des emprunts (2 M€ et 1,5 M€) contre l'avis de la CRC ; Attribution d'une prime de plus de 30 000€ à un directeur ». Ce dernier point n'ayant pas été adopté suite à l'intervention du maire de Stiring-Wendel : « Le syndicat des déchets ménagers est déjà en difficulté, nous avons connu un gros déficit en 2015, on risque de replonger si on ne maîtrise pas mieux les dépenses de fonctionnement ; Tout ça ce sont les contribuables qui le paieront à la fin ; Si encore c'était selon le mérite et le travail. J'estime que ce n'est même pas le cas ».

➤ **Courrier du Président du District Urbain de Faulquemont**, communauté de communes dont sont issus les élus qui vous ont élu, adressé au président du SYDEME, dont voici quelques extraits : « ...le SYDEME n'a absolument pas vocation à faire du développement économique... des bénéfices promis depuis plus de 10 ans... des bénéfices hypothétiques... le SYDEME doit se recentrer sur ses missions premières dans le but de contenir des charges de fonctionnement... des investissements douteux qui ne génèrent aucune richesse...les pertes encourus dans l'affaire Spiral Trans s'élèvent à plusieurs milliers d'euros... ».

Alors que plusieurs associations de contribuables se sont créées en plus de celles existantes pour dénoncer vos turpitudes,
Alors que le SYDEME est tellement opaque que même des élus de celui-ci ne savent plus quoi répondre aux demandes de leurs administrés, si ce n'est « *je ne sais pas. Seule une poignée décide* »,
Alors que vous faites partie du premier cercle de décideur,
Alors que vous avez contribué à rendre insincères trois budgets successifs, ainsi que l'a relevé dans ses rapports la Chambre régionale des comptes,

Monsieur le vice-président du SYDEME, les mots de votre déclaration lors du conseil municipal, je les rappelle sic : « *Fort de la confiance de l'équipe municipale, je continuerai de m'investir pour le bien de tous et au service de tous. Si j'ai des responsabilités au sein du Conseil Municipal de Faulquemont et d'instances extérieures, j'estime que c'est grâce à mon intégrité et à mon travail* », ont-ils encore du sens ?

Espérez-vous simplement vous sortir de cette situation en exprimant publiquement votre mépris à mon égard ?

Monsieur le vice-président du SYDEME, les contribuables du District Urbain de *Faulquemont*, les élus du conseil communautaire qui vous ont élu attendent de vous des explications. Aussi, il me semble important que soient rendus publics tous les comptes rendus des conseils du SYDEME afin que chacun puisse se rendre compte de par lui-même des décisions prises lors de ces rencontres et des débats qui s'en sont suivis.

Patrick BONNET
Conseiller municipal
Conseiller communautaire
Contribuable